

Restaurants scolaires

COMPLÉTANT L'OFFRE DU GROUPEMENT

intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), en charge de l'encadrement parascolaire, la Ville de Lancy propose un service de restaurants scolaires, réparti dans sept locaux aménagés dans les écoles de Lancy.

Dans sept des neuf écoles situées sur la commune de Lancy, des services de repas de midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont proposés aux enfants, de la 1ère à la 8e primaire. Les enfants inscrits sont pris en charge par les animateurs-trices du GIAP à 11h30 et accompagnés dans les restaurants scolaires. Différentes activités leur sont proposées avant et/ou après le repas. Les enfants sont sous la responsabilité du GIAP et ne peuvent pas quitter les lieux ou s'en éloigner. L'encadrement de midi et du soir est facturé par le Groupement. Dès la prochaine rentrée, l'inscription au parascolaire s'organisera selon un principe d'abonnement. Ce nouveau système permettra de définir plus précisément la fréquentation quotidienne des enfants en incitant les parents à indiquer les jours de présence des enfants au plus proche de leurs besoins professionnels et familiaux.

La gestion des repas dépend de la Ville de Lancy, dont le paiement se fait via la plateforme Restoscolaire.ch (accessible depuis my.giap.ch). Les repas doivent être payés à l'avance par e-banking ou par BVR. Le premier versement doit couvrir le coût des repas pour tout le mois à venir et cela pour chaque enfant inscrit. Les versements suivants doivent être suffisants pour que le solde à disposition soit de Fr. 40.- minimum pour chaque enfant inscrit, ce qui équivaut à 5 repas par enfant. Le prix d'un repas s'élève à Fr. 8.-.

Une aide financière peut être demandée par les personnes domiciliées à Lancy, en complétant le formulaire à disposition

sur le site de la Ville de Lancy (www.lancy.ch) ou en s'adressant directement au Service des affaires sociales. Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 auront lieu le mercredi 22 mai de 17h à 20h et le samedi 25 mai de 8h à 11h à la salle communale du Petit-Lancy, pour les écoles du Petit-Lancy et à l'école En Sauvy, bloc E, pour les écoles du Grand-Lancy. Il est également possible de procéder aux inscriptions en ligne, sur my.giap.ch, avant le 20 mai 2019 (attention, il faut compter deux semaines de délai pour la création d'un nouveau compte).

Lors d'une première inscription, les parents doivent se rendre sur le lieu d'inscription afin de rencontrer l'équipe parascolaire.

Véronique Larequi

Responsable des restaurants scolaires

Pour en savoir +

Service des affaires sociales

Tél. 022 706 16 66
sas@lancy.ch
www.lancy.ch



Nouveaux logements pour aînés

LA FONDATION COMMUNALE IMMOBILIÈRE DE Lancy (FCIL) met en location un nouvel immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) dans le quartier des Marbriers qui complète l'offre déjà existante des IEPA des Palettes et de la Florimontaine. 82 appartements de 2 et 3 pièces, en HLM (habitation à loyer modéré), seront mis en location dès octobre 2019.

Les IEPA regroupent des logements indépendants accueillant des personnes en âge AVS en qualité de locataires à part entière. Tous les appartements sont équipés d'un système d'appel permet-

tant de requérir de l'aide auprès du personnel d'encadrement. L'institution genevoise de maintien à domicile (imad), assure ainsi un encadrement de proximité permettant d'offrir aux locataires un premier niveau de secours et selon leurs besoins, de l'aide sociale, de l'intendance ainsi qu'un appui pour la mise en place d'aide et de soins à domicile. Des locaux communs sont à disposition pour les activités d'animations qui favorisent ainsi les échanges et les rencontres. Les personnes intéressées par l'un des IEPA de Lancy doivent en premier lieu s'adresser au Service des affaires

La Maison En Couleurs



Photo: Alain Grosclaude

LA VILLE DE LANCY OUVRIRA DÉBUT MAI SON premier espace d'accueil enfants-adultes "La Maison En Couleurs", dans les locaux de la Maison de quartier du Plateau. Sa mise en place résulte d'une collaboration entre le Service des affaires sociales, l'Accueil familial de jour Rhône-Sud, la Maison de quartier du Plateau, l'Hospice général et le Bureau de l'intégration des étrangers. Ce nouvel espace est tout particulièrement destiné aux enfants qui ne vont pas encore à l'école (0-4 ans), accompagnés d'un parent, d'un membre de la famille, d'une accueillante familiale ou de toute autre personne en charge de leur éducation.

La Maison En Couleurs a pour but de favoriser le jeu, les rencontres et échanges entre adultes et avec des professionnels de la petite enfance, dans un cadre gratuit et anonyme.

Steve Cassard

Chargé de mission à l'intégration

La Maison En Couleurs

Où? Maison de quartier du Plateau, route de Saint-Georges 86, 1213 Petit-Lancy

Quand? Mardi de 9h à 11h et vendredi de 13h30 à 15h30 (sauf durant les vacances scolaires)

Qui? Enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte

Coin gourmand des aînés

VEZ PARTAGER UN REPAS EN BONNE COMPAGNIE, préparé et servi par une chaleureuse équipe de bénévoles, les lundis 6 mai et 3 juin au Pt-Lancy (chemin du Bac 10) et les lundis 20 mai et 17 juin au Gd-Lancy (Salle Michel Simon de l'Espace Palettes). Les inscriptions sont obligatoires (places limitées) et le repas coûte Fr. 10.-. Un minibus est à disposition pour les personnes à mobilité réduite, à indiquer lors de l'inscription. Tél. 022 706 16 84 (sauf le vendredi) c.etienne-warynski@lancy.ch

CEW

BÉNÉVOLAT

Rejoignez l'équipe de bénévoles lors d'événements à Lancy:

- **25 mai**, Samedi du Partage aux Migros du Petit et du Grand-Lancy, de 8h à 18h
- **11 et 13 juin**, Course d'orientation des écoles primaires, de 8h à 15h
- **4 au 8 juillet**, Festival Lancy Tennessee (montage et démontage, accueil des artistes, encadrement)

Vous aimez jardiner? Devenez bénévole au potager communal du Parc Navazza

- Mardi et jeudi matin de 8h à 10h pour la récolte et le désherbage
- Dès le mois de mai, mercredi après-midi de 16h30 à 18h30 pour l'ouverture du potager au public (accueil et informations)

CEW

Pour en savoir +

Service des affaires sociales
 Tél. 022 706 16 84 (sauf vendredi)
c.etienne-warynski@lancy.ch

Les attributions se feront selon deux critères de priorité: personnes possédant un lien avec la commune de Lancy et situations d'urgence.

Pour en savoir +

Service des affaires sociales et du logement

Philippe Kaiser, assistant social en charge du logement
 Av. Eugène-Lance 3
 Grand-Lancy
 Tél. 022 706 16 66 / logement@lancy.ch